Santé Canada Health Canada

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.2, 2.3 et 2.4

Numéro de la demande : 2021-5823
Demande : Nouvelle préparation commerciale (propriétés chimiques du produit) – Formulation du principe actif de qualité technique, identification des produits de formulation et proportion des produits de formulation.
Produit : Herbicide Credit K6
Numéro d'homologation : #####
Principe actif (p.a.) : Glyphosate (présent sous forme de sel de potassium)
Numéro de document de l'ARLA : 3412721

But de la demande

Le but de cette demande visait à homologuer un nouvel herbicide contenant du glyphosate (présent sous forme de sel de potassium), en se fondant sur un produit précédent, pour le désherbage non sélectif de diverses cultures destinées à l'alimentation humaine et animale, et pour le désherbage des sites en milieu industriel et domestique.

Évaluation des caractéristiques chimiques

L'herbicide Credit K6 est formulé comme un herbicide contenant du glyphosate à une concentration de 540 g/L. Cette préparation commerciale a une densité de 1,38 g/mL et un pH de 4,85. Les données chimiques requises pour l'herbicide Credit K6 ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluations sanitaires

L'herbicide Credit K6 présente une faible toxicité aiguë après exposition par voie orale, cutanée et par inhalation. Il est considéré comme minimalement irritant pour les yeux, légèrement irritant pour la peau et n'est pas considéré comme un sensibilisant cutané.

L'utilisation de l'herbicide Credit K6 ne devrait pas entraîner d'exposition professionnelle ou occasionnelle potentielle supérieure à celle de l'utilisation homologuée du glyphosate. Aucun risque préoccupant pour la santé n'est prévu si les travailleurs suivent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Canada

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été soumise ni n'était requise pour étayer l'homologation de l'herbicide Credit K6. Des données sur les résidus déjà étudiées ont été réévaluées dans le cadre de cette demande.

Le mode d'emploi de l'herbicide Credit K6, y compris les cultures et les sites cibles, les méthodes, le calendrier et le nombre d'applications, les délais d'attente avant la récolte, les restrictions relatives à l'alimentation, les restrictions relatives à l'affourragement et à la rotation des cultures ainsi que les doses d'application sont comparables aux utilisations actuellement homologuées figurant sur l'étiquette du produit précédent.

D'après cette évaluation, les résidus ne devraient pas être supérieurs à ceux associés aux utilisations actuellement homologuées, et se situeront dans les limites maximales de résidus (LMR) établies. En conséquence, l'homologation de l'herbicide Credit K6 ne devrait pas accroître l'exposition d'origine alimentaire aux résidus de glyphosate et elle ne posera de risque préoccupant pour aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

Évaluation environnementale

L'homologation de l'herbicide Credit K6 pour le désherbage non sélectif de diverses cultures vivrières et fourragères, de terres industrielles non cultivées et d'emprises ne présente aucun risque supplémentaire pour l'environnement lorsqu'il est utilisé conformément à l'étiquette.

Évaluation de la valeur

La disponibilité de l'herbicide Credit K6 offre aux agriculteurs une autre option pour gérer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées dans une grande variété de cultures et d'autres sites dans tout le Canada.

La formulation de l'herbicide Credit K6 a été comparée à celle du produit cité précédemment. Il a été conclu qu'il serait improbable que des différences dans les formulations aient des effets importants sur le rendement du produit, en termes d'efficacité et de sensibilité des cultures.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des renseignements fournis et a trouvé que l'information était suffisante pour homologuer l'herbicide Credit K6.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3283259	2021, NFA-0010104, Product Chemistry, Part A, DACO: 3.2,3.2.1,3.2.2,3.2.3,3.4.1 CBI
3283263	2021, Physical and Chemical Characteristics of Potassium Glyphosate EUP, DACO: 3.5.1,3.5.2,3.5.3,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI
3283264	2021, Credit K6 Herbicide - DACO 3.5.4 & 3.5.5 Formulation Type & Container Material and Description, DACO: 3.5.4,3.5.5 CBI
3283265	2021, Storage Stability and Corrosion Characteristics of Potassium Glyphosate EUP, DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI
3283266	2021, Credit K6 Herbicide - DACOs 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.15, DACO: 3.5.11,3.5.12,3.5.13,3.5.15 CBI
3313716	2021, Method Validation of Potassium Glyphosate EUP, DACO: 3.4.1 CBI
3346781	2022, Chemistry Clarification Request – Responses, DACO: 3.4.1 CBI

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9